



Supplément au n° 988 d'Horizons du 30 janvier 2009

Informations consultables sur [www.eure-et-loir.chambagri.fr](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr)

numéro  
76

## >> en bref

### Agriculture et urbanisme

A la demande du Ministère de l'Agriculture, chaque département a pour mission d'engager une réflexion sur le thème « agriculture, urbanisme et territoires ». Objectif : faire naître une volonté et une action partagées pour mieux réguler le devenir des espaces agricoles, naturels ou urbanisés. Cette démarche devrait aboutir à la création d'une charte départementale. Les Commissions ad hoc de la Chambre d'agriculture et du syndicalisme se sont réunies le 8 décembre 2008 pour apporter aux groupes de travail mis en place par le Préfet, les réflexions et souhaits de la profession agricole. Les professionnels ont listé plusieurs recommandations et préconisations, en particulier une plus grande prise en compte de la problématique agricole dans les projets d'urbanisme et d'aménagement.

**Contact :** Jean-Pierre Chastanet  
02 37 24 45 74

## >> actualité

### Rencontre avec Christophe Malvezin La réorientation des aides aurait des conséquences lourdes pour l'agriculture d'Eure-et-Loir

Philippe Lirochon, président de la Chambre d'agriculture, Eric Thirouin, président de la FDSEA et Emmanuel Bridron, président JA ont été reçus par Christophe Malvezin, conseiller de Nicolas Sarkozy pour l'agriculture, le 8 janvier en matinée. Joël Billard, sénateur, grâce à qui cet entretien a pu avoir lieu, était également présent. A l'ordre du jour, les conséquences des options issues de l'accord sur le bilan de santé de la PAC 2008 sur l'agriculture départementale. Trois questions à Philippe Lirochon.

#### Pourquoi cet entretien ?

Parce qu'il nous a paru urgent d'alerter le pouvoir politique au plus haut niveau sur la réorientation des aides avant que des décisions soient prises. La réorientation des soutiens du premier pilier aurait des conséquences dommageables pour l'agriculture et les exploitations d'Eure-et-Loir dépendantes des aides PAC. Je rappelle que, le 12 décembre 2008, la session de la Chambre s'est déjà opposée catégoriquement à un tel redéploiement. Nous sommes toujours sous le coup de cette menace.

#### Quelles seraient les conséquences pour l'agriculture d'Eure-et-Loir ?

Quel que soit le scénario, les simulations réalisées par la CRAC\* et par nos services confirment l'importance des pertes. Elles se situeraient entre 8 millions € (dans le meilleur des cas) et 80 millions € par an (dans le pire des cas). C'est énorme et cela se répercuterait mécaniquement



sur le revenu des exploitations. Dans le même temps, nous devons affronter des marchés perturbés, des charges qui explosent et la capacité d'adaptation de nos entreprises n'est pas illimitée.

#### Espérez-vous être entendus ?

L'entretien a duré 1h30. J'ai le sentiment que M Malvezin nous a écoutés et compris. Il a validé nos chiffres. Notre objectif est d'éviter que la réforme engagée aille trop loin et trop vite avec des conséquences irrémédiables. Nous ne sommes pas opposés à un compromis équilibré car nous avons bien conscience que des engagements ont été pris envers les zones de montagne et l'élevage à l'herbe. Ce compromis doit cependant prendre en compte toutes les aides 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers afin que la réorientation, si elle a lieu, se fasse dans des conditions équitables pour l'ensemble des secteurs de production. Enfin, l'application doit en être étalée sur une période de 5 ans minimum, idéalement 10 ans.

\* Chambre régionale d'Agriculture du Centre.

## >> sommaire

Actualités : fin de l'équarrissage	2
Nouvelle carte de services du contrôle laitier	2
Parution du guide 2009 des Gîtes Ruraux	2
Irrigation : nouvelles règles de gestion de la nappe de Beauce	3
Service : Fumure de fonds : faites des économies	4

● **Alliance Elevage Loir et Loire : c'est parti !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'identification des animaux est gérée par Alliance Elevage Loir et Loire, établissement de l'élevage sur les départements de l'Eure-et-Loire, du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. La structure, dont le siège social se trouve à la Chambre d'agriculture de Chambray-lès-Tours (37), est dirigée par Guy Molard.

Le seul vrai changement pour les éleveurs porte sur le tarif unique et le fait que le paiement doit être établi à l'ordre d'Alliance Elevage Loir et Loire. L'antenne de Chartres est maintenue, vos interlocuteurs habituels ne changent pas.

**Contact :** Hélène Stéphan  
02 37 24 45 72

● **Fumure azotée du blé**

Les techniques actuelles permettent d'obtenir un bon rendement (si le sol est profond ou irrigué), avec une bonne qualité tout en préservant l'environnement. Elles peuvent se résumer en sept étapes :

1) Choisir une variété produisant de la protéine et adaptée aux caractéristiques du sol et du climat.

2) Mesurer à la parcelle le reliquat azoté pour calculer la dose d'azote à apporter et son fractionnement (3 à 4 apports).

3) Retarder si possible le premier apport pour une meilleure efficacité de l'engrais.

4) Pratiquer un apport modéré au tallage pour limiter les pertes.

5) Réserver 40 unités pour le dernier apport tardif afin de favoriser la protéine.

6) Décider de la date et de la dose de ce dernier apport à l'aide d'un outil de diagnostic de la nutrition azotée (Jubil, GPN, Ramsès, N-Tester) en tenant compte de la réserve en eau des sols fin mai et du climat prévisible de juin.

7) Planter une culture piège à nitrates sur les sols nus à l'automne et peu profonds (50 à 70cm).

**Contact :** Bernard Ailliot  
02 37 24 45 53

## Fin du service public d'équarrissage et création d'une CVO au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Fin 2008, l'Etat a supprimé le service public d'équarrissage pour les animaux morts dans l'exploitation, en laissant les filières assumer l'organisation. Dans ce contexte s'est créée "ATM éleveurs de ruminants", association qui aura la mission de gérer la contribution des éleveurs. Un accord entre les trois inter-professions (Cniel, Interbev et Anicap) en cours de finalisation en détermine les modalités de mise en œuvre. Il s'agit d'une contribution volontaire obligatoire applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009, pré-

levée par les EDE lors de la facturation du service et reversée à "ATM éleveurs de ruminants". Assise sur le cheptel de l'élevage, elle est calculée via l'Unité Bétail Equarrissage (UBE), elle-même fixée à 1,15 € HT/UBE et répartie ainsi : vache ayant vêlé : 1 UBE ; bovin de plus de 30 jours : 0.25 UBE ; reproducteurs ovins-caprins de plus de 6 mois : 0.28 UBE ; ovins-caprins en atelier d'engraissement : 0.03 UBE.

**Contact :** Hélène Stéphan  
02 37 24 45 72

## Le Contrôle Laitier relooke sa carte des services

Performances Elevage 28, créé le 19 juin 2008 et présidé par Sylvie Roederer, a entièrement révisé sa carte de services. Les éleveurs ont désormais le choix parmi 7 protocoles en bovin lait, avec la possibilité de réaliser un contrôle supplémentaire en été. Pour bovins croissance, la nouveauté réside dans la liberté laissée aux éleveurs de réaliser eux-mêmes leurs pesées s'ils sont équipés d'une bascule agréée.

Afin d'améliorer le service rendu, les prestations en termes de conseil évoluent aussi. Pour le contrôle laitier, des appuis spécialisés sont proposés afin d'approfondir certaines thématiques. Pour Bovins croissance, l'investissement dans un logiciel de valorisation des pesées permettra très prochainement de remettre à l'éleveur un valorisé complet des pesées et l'analyse des résul-

tats. Des appuis spécialisés sont aussi disponibles. De nouvelles prestations viennent enrichir l'offre de services telle que la pesée des génisses laitières et des animaux d'engraissement.

Performances Elevage 28 s'entoure des compétences de la Chambre d'agriculture et du GDS d'Eure-et-Loire pour garantir un service maximum à l'ensemble de ses adhérents. Depuis le 5 janvier, les éleveurs choisissent leur formule et signent leur contrat annuel avec leurs techniciens.

La création de Performances Elevage 28 répond à la nouvelle réglementation relative au contrôle des performances des ruminants. Il succède au syndicat de Contrôle Laitier en reprenant les activités Bovins et Ovins croissance.

**Contact :** Hélène Stéphan  
02 37 24 45 72

## Les Gîtes de France changent de logo

Paré de son nouveau logo et d'une charte graphique modernisée, le guide de 2009 des Gîtes de France Eure-et-Loire vient de paraître.

Véritable annuaire de l'offre en hébergements touristiques "Gîtes de France", il décrit ainsi les 204 structures recensées dont 134 gîtes ruraux, 60 maisons d'hôtes (142 chambres), 7 gîtes de séjour, 2 gîtes d'enfants et 1 camping à la ferme.

Les prestations "Bienvenue à la Ferme" y sont également présentées et sont au nombre de 49 au total.

Site :

[www.gites-de-france-eure-et-loir.com](http://www.gites-de-france-eure-et-loir.com)

**Contact :** Marie Tran  
02 37 24 45 52



## Irrigation Nouvelles règles de gestion de la nappe de Beauce

De nouvelles règles concernant l'irrigation en Beauce ont été définies par le bureau de la Commission locale de l'eau le 4 janvier 2009, après quatre années de négociations difficiles. Ces règles, qui doivent encore être validées par les 72 membres de la CLE, constitueront le volet « gestion quantitative » du futur SAGE\* de Beauce. Même si le SAGE ne sera entériné que fin 2009, il est probable que ces nouvelles orientations seront appliquées dès cette campagne en Beauce centrale.

### Ce qui ne change pas

- La sectorisation de la gestion en trois zones : Beauce Centrale / Blésois / Fusaïn-Montargois.
- La répartition des volumes de référence : entre secteurs, entre départements et entre irrigants. Cette base de répartition, sur laquelle s'applique le coefficient annuel de gestion, n'est pas modifiée.
- Le coefficient annuel est fixé début mars.
- En cas de situation de crise (franchissement des débits de crise des rivières exutoires), les Préfets pourront avoir recours à des arrêtés sécheresse pour imposer localement des contraintes supplémentaires en cours de saison.

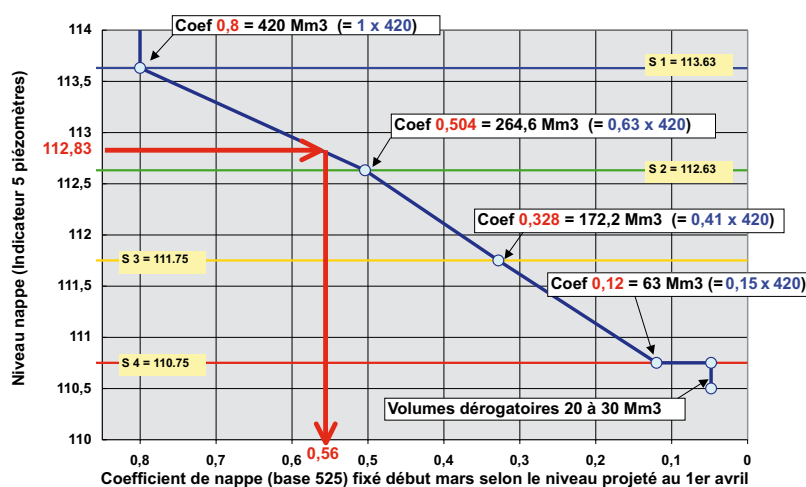
\*Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.

### Ce qui change

- Disparition complète du système de report interannuel d'économies ou de dépassements aussi appelé « bonus-malus », et interdiction de tout dépassement.
- Réduction de 20 % du volume global autorisé en nappe haute (420 Millions de m<sup>3</sup> au lieu de 525 Mm<sup>3</sup>) et, par conséquent, des volumes de référence des exploitations.
- Intégration de la tendance d'évolution de la nappe au printemps : calcul du niveau prévisionnel de début avril par projection de la tendance de février. C'est ce niveau qui permet de déterminer le coefficient de gestion (voir graphique et exemple ci-dessous).

**Contact :** Francis Golaz  
02 37 24 45 35

**Gestion de la Nappe de Beauce - Janvier 2009 - Volume global**  
(Projet en cours de validation)



### Exemple : application à la situation de 2008

En février, le niveau de la nappe est monté de 30 cm. Le niveau début mars de 112,53 donne donc une prévision de 112,83 au 1<sup>er</sup> avril. Ce niveau lu sur le graphique (flèches rouges) détermine un coefficient de 0,56 (sans report) à comparer à 0,45 (+ report) autorisé l'an passé (volume global de 294 millions de m<sup>3</sup> qui correspondra à un coefficient 0,7 lorsque les volumes de références auront été réduits de 20 %).

### ● Une nouvelle collaboratrice au SEDLA



Aurora Piquet a rejoint le SEDLA\*, service de la Chambre d'agriculture le 5 janvier dernier. Outre l'appui à d'autres services,

elle intervient sur les dossiers relatifs à la protection des captages et le développement des énergies renouvelables. Géographe de formation (elle est titulaire d'un DESS paysage et espace rural), et originaire de l'Oise, Aurora a débuté sa carrière à l'ADASEA de ce département en septembre 2004 avant de rejoindre l'ADASEA d'Eure-et-Loir en mai 2007. Elle y avait pris en charge les cartes communales, les PLU ainsi que certaines missions dans le cadre de la transmission des exploitations.

**Contact :** Aurora Piquet  
02 37 24 46 69

\* Service Economie, Développement Local, Aménagement.

### ● Création de l'association Filière agrodynamic et développement durable

A l'initiative des Pays de Beauce et Pays Dunois, l'association « filière agrodynamic et développement durable » a été créée le 12 janvier à Châteaudun. Elle a pour objet en particulier de conduire toutes actions favorisant les synergies pour contribuer à la création, l'implantation et le développement d'entreprises dans le domaine de l'agro-ressource et celui du développement durable. Elle regroupe les institutionnels, les entreprises des secteurs agricole et agro-alimentaire et du développement durable. La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir en est membre.

**Contact :** Jean-Pierre Chastanet  
02 37 24 45 74

## >> services

### >> rendez-VOUS

#### ● Faites votre déclaration par Internet : avec Mes p@rcelles ou avec TelePAC

Vous êtes abonné à Mes p@rcelles ou vous vous êtes inscrit pour la prestation Ferti-Azote (Plan prévisionnel de fumure), nous vous aidons à transmettre vos données vers TelePAC soit avec un conseil téléphonique, soit avec une formation en groupe : rappels réglementaires et saisie sur Mes p@rcelles. Vous souhaitez travailler directement sur le site TelePAC, nous vous proposons une formation : rappels réglementaires et aide à la saisie. Vous trouverez les modalités exactes de nos propositions dans le Chamber'Info de mars.

**Contacts :** Mes p@rcelles :  
Olivia David 02 37 24 45 26  
TelePAC : Ronan Weidmann  
02 37 24 46 75

#### ● Couloir de contention disponible à Miermaigne

Afin de faciliter la réalisation des prophylaxies et la vaccination contre la FCO, le GDS 28 loue un couloir et un parc de contention mobile. Ce parc est loué 30 € HT/jour et est disponible sur le site de la Chambre d'agriculture de Miermaigne. La contention vous permet de limiter le stress des animaux diminuant ainsi les risques d'avortements, de blessures... et garantit votre sécurité et celle de votre vétérinaire.

**Contact et réservation :**  
Claire Auguste 02 37 24 45 70

#### ● Un nouveau président pour le syndicat Prim'Holstein

Pascal Caron, éleveur à la Chapelle Fortin, a été élu président du syndicat des éleveurs Prim'Holstein d'Eure-et-Loir. Il remplace à ce poste Michel Meret qui conserve la présidence de la structure régionale Prim'Ho Centre.



Pages réalisées par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir sous la responsabilité de Jean Godet.  
Réalisation : André Morhan.  
Crédit photos : CA 28 - Horizons.  
Imprimerie Setael.

### Fumure de fond : faites des économies !

Parmi les charges des exploitations productrices de céréales, le poste PK est celui qui connaît la plus forte augmentation de prix depuis 2006. La hausse est estimée à 180 voire 190 % entre 2006 et 2009. Il est donc plus que jamais important d'adapter sa fumure aux besoins réels de ses parcelles.

#### Ferti-Expert propose un plan de fumure annuel

Avec Ferti-Expert, vous disposez de votre plan de fumure annuel à la parcelle sur toute votre exploitation. A partir d'analyses de sol récentes (moins de 5 ans), nous construisons votre plan de fumure en tenant compte de l'exigence des cultures, de la richesse des sols, de l'historique de fertilisation et de la gestion des résidus de récolte. Ferti-Expert suit la méthode proposée par le COMIFER. Le plan de fumure qui vous est remis détaille la stratégie de fertilisation PK mais aussi en oligo-éléments, amendements calciques et magnésiens. La gestion des effluents d'élevage et des boues de station d'épuration est intégrée dans le plan de fumure. Enfin, les aspects pratiques de la fertilisation sont pris en compte pour éviter la démultiplication des types d'engrais, des réglages d'épandeurs, etc.



#### Comment se déroule votre Ferti-Expert ?

- Diagnostic du parcellaire (facultatif si vous avez déjà bénéficié d'un Ferti-Expert)
- Bilan des analyses de sols utilisables ou à faire
- Collecte d'informations nécessaires à la construction d'une politique de fertilisation (assolement, engrais disponibles, etc.)
- Remise d'un plan de fumure directement opérationnel pour la campagne suivante avec synthèse des besoins en engrais et chiffrage économique : proposition de bon de commande
- Stratégies chaulage, oligo-éléments sur 5 ans.

\* Perspectives agricoles n°349

**Contact :** Anne-Lucie Tessier  
02 37 24 45 58  
Secrétariat SCED 02 37 24 45 51

### Fiche produit

- Remise d'un document de synthèse avec conseil de fertilisation PK, stratégie chaulage et oligo-éléments parcelle par parcelle. Proposition de bon de commande d'engrais.
- Coût (hors analyses de sol) : il varie en fonction de la surface de votre exploitation. Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents de Groupes de Développement

Surface de l'exploitation	< 100 ha	100 à 200 ha	200 à 300 ha	> 300 ha	Agriculture de précision
Adhérent Groupe de Développement	174,50 €	196,50 €	218,00 €	261,50 €	349,00 €
Non adhérent Groupe de Développement	200,68 €	225,98 €	250,70 €	300,73 €	401,35 €